

Focus EDD : Les points de controverse en développement durable

Points de controverse	Principe
Préjudice écologique	Le préjudice écologique est toujours présent dans les controverses en développement durable. Il peut s'agir du préjudice, actuel ou à venir, subi par des parties prenantes : toxicité, pollutions de l'air, pollutions sonores, pollutions des eaux, etc. Dans la grande majorité des cas, il s'agit surtout du préjudice écologique de destruction des écosystèmes dont la victime est l'ensemble de l'humanité. Les points de controverses portent sur le degré de reconnaissance du préjudice par la législation en vigueur et par le système judiciaire, sur les moyens de le faire cesser et sur les moyens d'indemniser les victimes. Exemple : Un des points de controverse sur les régimes alimentaires ultra-carnés a pour origine le préjudice écologique de déforestation mondiale, notamment en Amazonie, au profit de la production céréalière destinée à nourrir les bovins.
Préjudice générationnel	Le préjudice générationnel exprime le fait que la surconsommation actuelle de ressources naturelles porte préjudice aux générations futures. Exemple : Les réserves en uranium disponibles pour la production d'énergie nucléaire mondiale sont estimées, dans la médiane des scénarios actuels, à 260 ans d'exploitation. Le préjudice pour les générations futures porte sur le fait qu'elles ne disposeront plus de cette ressource énergétique et qu'elles devront prendre en charge la gestion des déchets radioactifs sur une longue durée (environ 100 000 ans).
Préjudice de dépendance	Le préjudice de dépendance exprime le fait que les bénéficiaires d'une ressource ou d'une richesse sont dépendants des acteurs extérieurs qui les fournissent et donc des aléas qui peuvent affecter leur approvisionnement. La mondialisation a conduit à de fortes dépendances asymétriques qui augmente la vulnérabilité de certains territoires ou pays pour l'approvisionnement de certaines ressources. Un développement dépendant et vulnérable n'est pas durable. Exemples : Les dépendances et vulnérabilités sont nombreuses à l'échelle de la planète : approvisionnement des pays du Maghreb en céréales, approvisionnement des pays d'Europe en gaz et pétrole russe, dépendance à l'égard de la Chine pour l'approvisionnement en circuits électroniques, en métaux rares, en système photovoltaïques, etc...
Répartition des gains	La répartition des gains de certaines activités présentes ou à venir est sujet à controverse quand celle-ci n'est pas jugée équitable par les acteurs. Pour beaucoup d'activités, il est possible d'identifier ceux qui en sont les bénéficiaires et ceux qui sont exclus. Cette inégale répartition des gains est un point de controverse. Un développement inégal n'est pas durable. Exemples : De nombreuses activités d'exploitation de ressources et de matières premières se font au profit des habitants des pays européens, américains ou de la Chine, sans procurer de gains aux populations locales qui se situent sur d'autres continents. C'est le cas de l'exploitation des ressources minières, fossiles, agricoles, etc.
Répartition des coûts	De nombreuses activités privées génèrent des externalités négatives (destructions des écosystèmes, pollutions, déchets) dont les coûts sont supportés par la collectivité. Le point de controverse porte sur l'inégale répartition des coûts qui, en minimisant les coûts privés, conduit à une rentabilité erronée qui maximise les gains privés et attire les acteurs vers l'activité. Les contribuables estiment qu'ils n'ont pas à supporter les coûts d'une activité dont ils ne profitent pas et qui leur apporte des nuisances. Exemples : Les activités générant des gains privés qui reposent sur une prise en charge publique des coûts liés aux externalités sont nombreuses : agriculture industrielle, énergies fossiles, plastiques jetables, etc.
Effet parc	Certaines activités, qui semblent durables au niveau local, ne sont pas généralisables à l'échelle de la planète. Le fait de heurter une activité à l'effet parc est un point de controverse. Exemple : Le développement des voitures électriques n'est pas généralisable à l'échelle de la planète car il n'existe pas les ressources permettant de construire le volume de batteries électriques identiques au parc de moteur thermique actuel.